Ma'hchirine

Michna 3 - Chapitre 1

הַמַּרְעִיד אֶת הָאִילָן וְנָפַל עַל חֲבֵרוֹ, אוֹ סוֹכָה וְנָפְלָה עַל חֲבֶרְתָּהּ, וְתַחְתֶּיהָן זְרָעִים אוֹ יְרָקוֹת הַמְּחֻבָּרִין לַקַּרְקַע, בֵּית שַׁמַּאי אוֹמְרִים, בְּכִי יֵתַּן. בֵּית הִלֵּל אוֹמְרִים, אֵינָן בְּכִי יֵתַּן. אָמַר רַבִּי יְהוֹשֻׁעַ מִשּׁוּם אַבָּא יוֹסֵי חֲלֵי קוֹפְרִי אִישׁ טִבְעוֹן, תְּמַהּ עַצְמְךָ אִם יֵשׁ מַשְׁקֶה טָמֵא בַּתּוֹרָה, עַד שֶׁיִּתְכַּוֵּן וְיִתֵּן, שֶׁנֶּאֱמַר: וְכִי יֻתַּן מַיִם עַל זֶרַע)ויקרא י״א:ל״ח.(

Si quelqu'un secoue un arbre [pour en faire tomber des fruits] et que celui-ci tombe sur un autre arbre, ou une branche et qu'elle tombe sur une autre branche, et que sous eux se trouvent des graines ou des légumes encore attachés à la terre, BethChamaï disent : cela est soumis au principe de « kiyoutane ».
Mais Beth Hillel disent : cela n'est pas soumis au principe de « kiyoutane ».
Rabbi Yéhochoua dit au nom d'Abba Yossé 'Halikoufri, habitant de Tiv'one : « Demande-toi donc s'il existe dans la Torah un liquide qui rende [un aliment] susceptible de contracter l'impureté sans qu'on ait l'intention de le mettre et qu'on le mettre effectivement ! Car il est dit : "Si de l'eau est mise sur la semence." » (Bien que le verbe soit au passif, nous le lisons comme s'il était à l'actif).



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions